

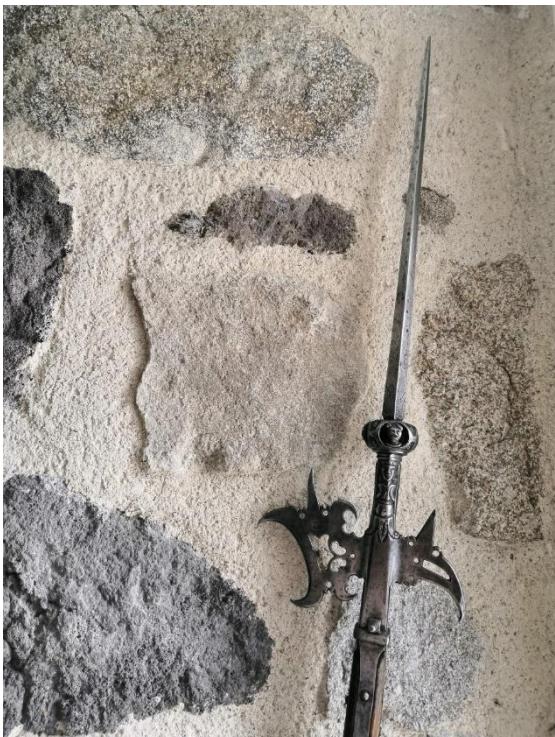
Hallebarde italienne dite à lanterne dernier quart du 16^e siècle. André Louppe

Mesures :

Poids : 2687 gr. Longueur totale : 2230 cm – Longueur du fer de pique : 43,2 cm. Largeur des fers de base : 20, 5 cm.

Description :

Modèle dit à lanterne car un fer triangulaire à quatre pans possède une base en forme de sphère aplatie présentant quatre oculi décorés d'une alternance de têtes de personnages barbus et imberbes inclinées vers le bas. Les quatre faces de la base du fer de pique sont gravées de feuilles d'acanthe stylisées.



La lanterne est sertie entre la base de la pique et la partie centrale composée d'un fer de hache en forme de croissant, et un bec de corbin désarçonner. La lanterne est ajourée en fenestrages de forme ovale et présentant des bustes de personnages qui donnent l'impression de veiller et surveiller de leur hauteur.

L'ensemble est solide et puissant, la lanterne servant d'arrêt en cas de pénétration du fer de pique. Par la suite, cet accessoire deviendra progressivement plus léger et construit en grillage beaucoup plus fin et se retrouvera sur des hallebardes du même type ne servant plus au combat mais d'apparat dans des cérémonies et autres défilés dès le premier quart du 17^e siècle.

La base se compose de quatre parties : une partie centrale ciselée d'une double cariatide représentant deux personnages, l'un barbu, l'autre peut être féminin, ciselés en ronde-bosse. A leur base et de part et d'autre, un fer de hache ajouré agrémenté de quatre crocs et une pique triangulaire. A droite un croc en bec de corbin surmonté d'une pique triangulaire également.

La partie gauche, symétrique présente un poinçon héraldique dont nous reparlerons un peu plus loin.

La base de la partie centrale est fixée sur la monture par deux ergots d'arrêt traversant le tout. Ils sont décorés à leur base de quatre faces carrées quadrillées et prolongées de deux parties cylindriques. La base de la partie centrale se termine par deux longues attelles soudées fixées sur la monture par un semi de clous forgés.



La monture :

L'ensemble est en bois de résineux et de forme hexagonale. Quatre faces étant plus larges pour accueillir les attelles liées à la partie supérieure et inférieure.



Les quatre attelles de la partie supérieure sont fixées à la base de l'ensemble des fers en forme de crocs par une bague rectangulaire se situant en-dessous des ergots. Les attelles de la partie gauche et droite sont plus longues que les faces dorsales. La partie basse est également renforcée par quatre attelles et se termine par un fer de pique fiché dans la monture de bois et resserrée par une bague large en fer forgé et soudée à l'argent.

Le fer triangulaire a ses quatre arêtes en correspondance avec le fer de pique supérieur.

La photo ci-contre montre la partie basse avant la restauration et montre également une réparation d'usage avec deux clous réunissant deux parties qui ont été brisées. Les attelles sont en tôle de plus ou moins 1,5 mm d'épaisseur.



Les marquages :



La partie gauche présente un poinçon héraldique de 7 mm de large sur 8 mm de haut. A dextre la clef de Saint Pierre à senestre l'aigle bicéphale Du Saint Empire romain. Il s'agit du blason de la République de Genève, semblable à celui que l'on retrouve sur les monnaies de la même époque datées de 1556 et 1598.



Il s'agit d'un poinçon de la cité et non la marque d'une fabrique d'armes. En effet, les Etats Helvétiques ne fabriquaient pas certains types d'armes et armures ils se fournissaient en Italie (Milan) en Allemagne (Nuremberg, Augsbourg, Suhl, Solingen) mais disposaient également d'artisans locaux, comme bon nombre de pays européens d'ailleurs.



La seconde hallebarde, non restaurée, présente un poinçon insculpé avec la même matrice que celle dont nous venons de faire la description. Une tentative d'insculation a également été effectuée sur une autre partie qui fait apparaître la partie dextre : la clef.

Ces poinçons héraldiques de

Cité sont tout à fait particuliers car d'habitude on retrouve les poinçons de maîtres forgerons ou d'ateliers. En général, les blasons d'appartenance à des cités, des familles de la noblesse, de chefs d'Etat apparaissent gravés au burin, à l'eau forte mais pas de cette manière. La solution nous a été donnée par Madame Corinne Borel responsable du département des armes et armures du musée d'Art et d'Histoire de la ville de Genève :

« La marque insculpée sur les deux pièces dont vous m'envoyez des photographies est le poinçon de l'ancien Arsenal de Genève. Ce poinçon, qui apparaît sur différents types d'armes offensives et défensives du Musée d'art et d'histoire issues du fonds de l'ancien Arsenal, indique donc que les deux hallebardes à lanterne en question sont à l'origine de même provenance. »



Provenance des hallebardes.

Ces deux hallebardes se sont retrouvées en vente publique au Puy-en-Velay en janvier 2022.

Suite à un premier examen, elles présentaient une oxydation et un encrassage qui montraient qu'elles n'avaient plus été « touchées » depuis vraisemblablement l'arrêt de leur usage. D'après quelques informations recueillies auprès du commissaire-priseur qui a exprimé son devoir de réserve, ces deux hallebardes se trouvaient dans une ancienne demeure à Pradelles occupée par deux familles de la noblesse qui les avaient utilisées comme support de rideaux. Cette pratique a permis la conservation de deux armes d'hast bien homogènes, avec toutes leurs pièces d'origine ce qui est peu fréquent sur ces objets très souvent amputés en tout et en partie de leurs hampes et attelles. Ces deux familles provenaient d'Aix en Provence avant de s'établir à Pradelles.

Les deux photos ci-dessous présentent les deux modèles en l'état au moment de la vente. Celle de gauche avant sa restauration, l'autre, sans décoration particulière est de belle facture et finition et a dû appartenir plutôt à la troupe. Notre exemplaire plus orné a vraisemblablement appartenu à un officier, l'ensemble faisait peut-être partie d'une unité de type militaire.



Deux différences entre ces deux hallebardes : le talon. La hallebarde de troupe a un talon en forme d'enveloppe de fer en fourreau. C'est intéressant à noter dans l'analyse car ce sont fréquemment des parties de l'arme qui ont disparu dans le cas où les hampes sont d'origine.



À noter également des attelles de base plus longues encore que notre modèle étudié, la hampe est littéralement bardée de fer.

Traces d'usage repérées.

Le travail de restauration, entièrement effectué à la main à l'aide d'abrasifs légers et adaptés a demandé 34 heures de travail et a mis en évidence ce qui était couvert par l'oxydation et l'encrassement progressif et séculaire.

Les traces repérées correspondent à l'usage de cette hallebarde comme instrument de combat.

Les différentes parties ont des pointes d'acier renforcées aux extrémités. Nous avons repéré des traces



de lime sur les quatre pans du fer de pique. Ces traces montrent un étirement progressif de la base vers la pointe ce qui correspond vraisemblablement à une rectification de la longueur suite à une rupture de la pointe, accident fréquent. L'attelle supérieure droite a subi une torsion et un refaçonnage afin d'être refixée par une nouvelle série de clous de récupération qui ne sont pas ceux d'origine. En effet, les clous de départ ont une tête ronde, finie à la forge par une matrice qui emboutit cette partie et façonne un arrondi. La partie basse a vu ses clous remplacés en bonne partie. La bague de maintien a peut-être été remplacée et fixée par une soudure verticale à l'argent.



emboutit cette partie et façonne un arrondi. La partie basse a vu ses clous remplacés en bonne partie. La bague de maintien a peut-être été remplacée et fixée par une soudure verticale à l'argent.



L'exemplaire ci-contre est exposé au musée Crozatier au Puy-en-Velay. C'est une pièce très proche de celle que nous venons de présenter avec des détails décoratifs plus raffinés encore. Outre sa pointe cassée, plusieurs éléments des deux fers opposés ont été brisés, peut-être à l'occasion de combats.

Les hampes sont vraisemblablement d'origine, les attelles supérieures également. Les deux personnages, masculin et féminin en cariatides sont ciselés en haut relief et présentent des motifs stylisés, cuirs etc... typiques de la Renaissance. La lanterne présente elle aussi des têtes de personnages et des médaillons ovales reliés entre eux à la façon de banderoles de tissus. Les fers sont gravés de motifs végétaux et de têtes de personnages en feuillages.

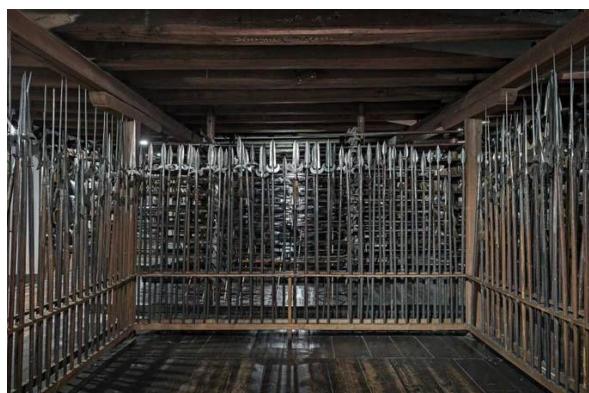
Des hallebardes en provenance d'un arsenal.

La Suisse compte un arsenal célèbre, celui de Soleure. Les équipements complets pour fournir une

petite armée y étaient installés. Actuellement, 400 armures sont exposées ainsi que d'autres pièces d'équipement permettant de donner une idée aux visiteurs d'un espace muséal de ce qu'était un arsenal. A noter qu'un nombre important d'armures ont été vendues sur le marché qui au 19^e siècle était demandeur de ce type d'objets. Ci-dessous une vue actuelle de l'arsenal présentant des armures de piquiers et hallebardiers.



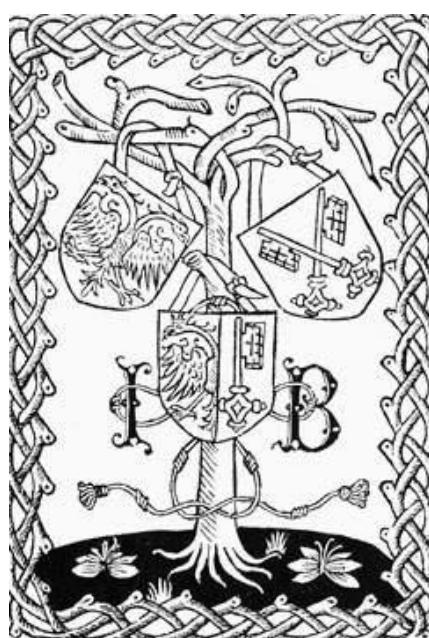
Et ci-dessous, un autre arsenal européen, celui de Graz dans le sud-est de l'Autriche. Ce dernier reste le plus important d'Europe.



Enfin, quelques vues anciennes de ce qui a composé l'arsenal de Genève vers 1900. On peut y voir des prises de guerre sur l'armée du duc de Savoie Charles Emmanuel 1^{er} dans sa tentative avortée de prendre la ville en 1602. Ont été conservées comme trophées les échelles ayant servi à franchir les murailles ainsi que des pétards de siège.



En ce qui concerne la présence de ces deux hallebardes dans le Velay, il est quasi impossible de déterminer une réponse à cette question sans plus d'informations. Au 19^e siècle, pas mal d'objets et de « trop plein » des arsenaux européens ont été vendus vu l'engouement pour les objets de la Haute Epoque. Il est donc possible que ces objets aient rejoint les collections de familles nobles qui désiraient les présenter en panoplie, comme cela se faisait dans les musées ce qui pouvait évoquer les périodes de gloire de leurs ancêtres. Ces hallebardes ont pu accompagner les troupes de Charles Emmanuel de Nemours lors de son arrivée dans le Velay en août 1591. Elles ont pu faire partie de prises de guerre également. En tout cas, on peut au moins situer leur production dans le dernier quart du 16^e siècle et d'origine d'Italie du Nord pour leur fabrication et leur décoration.



Cher Monsieur,

Merci de l'envoi de votre intéressant document ! La présence dans le Velay de ces deux pièces d'un modèle assez répandu à la fin du 16e siècle, mais portant la marque de l'Arsenal de Genève, pose en effet question. Une piste à creuser - s'il est avéré qu'elles sont bien conservées depuis le XVIe siècle à Pradelles - serait qu'il s'agisse effectivement de prises de guerre, dans le cas où il serait possible d'établir 1) que Charles-Emmanuel de Savoie-Nemours (ou éventuellement son frère Henri Ier) a pris part aux conflits entre Genève et le duc Charles-Emmanuel Ier de Savoie durant les deux dernières décennies du 16e siècle et 2) que des représentants de l'une ou l'autre des familles en question figuraient dans sa suite...

Notre collection compte deux hallebardes similaires aux vôtres provenant de l'Arsenal de Genève, dont elles portent également le poinçon (inv. B 22 et B 104). Vous en trouverez ci-joint, pour vos archives, quelques photographies dont je vous prie d'excuser la piètre qualité, s'agissant d'images d'étude et non de publication.

PS. Une petite remarque au sujet des marquages : si les arsenaux suisses, qui conservaient l'équipement des milices cantonales, s'adressaient le plus souvent aux grands centre armuriers du sud de l'Allemagne et du nord de l'Italie du Nord, ils se fournissaient également auprès d'ateliers d'armuriers, d'arquebusiers et de fourbisseurs locaux.

En vous souhaitant plein succès dans votre enquête, cordialement,

Corinne Borel
Collection d'armures et d'arme anciennes